

La forme olympique...

MARTIGNY-CROIX Plusieurs intervenants ont pris la parole pour une matinée placée sous le signe de l'agglomération. Les états généraux du district de Martigny ont eu pour cadre la salle de l'Eau-Vive à Martigny-Croix il y a quelques jours. Le préfet Bernard Monnet avait convié les autorités à cette rencontre annuelle qui a désormais trouvé sa place dans le calendrier pourtant chargé des responsables politiques. Et prouvé que, en cette période de projet olympique, le district était à l'aise dans quasiment toutes les disciplines...

«Les décisions appartiennent aux autorités communales, moi, je me contente de faire des propositions.»



BERNARD MONNET
PRÉFET DU DISTRICT
DE MARTIGNY

L'agglomération

«AggloSion, l'agglomération du Valais central et voici le tour de celle du coude du Rhône de prendre forme. Les projets d'agglomération sont l'expression de la constatation que la Confédération, les cantons, les villes et les communes ont un intérêt national commun à disposer de transports opérationnels en agglomération.» Si on y ajoute l'urbanisation, le paysage et l'environnement, on a quasiment résumé le pourquoi du comment. Du côté du coude du Rhône, pas moins de 34 mesures touchant à l'urbanisation, à la mobilité ou encore au paysage ont été prises. Cet important projet, tant par son contenu que par la manne fédérale estimée en millions de francs qu'il doit attirer dans les caisses de l'agglomération a été présenté dans le détail par la préfète de Sion Evelyne



Quelques autorités en compagnie des intervenants lors des états généraux du district de Martigny: Florence Carron Darbellay, présidente de Martigny-Combe, Evelyne Crettex Reber, préfète de Sion, Bernard Monnet, préfet de Martigny, Anne-Laure Couchepin Vouilloz, présidente de Martigny. Derrière: les spécialistes en agglomération, Léonard Evéquoz et Pierre Favre. MARCEL GAY

Crettex Reber et les spécialistes Léonard Evéquoz et Pierre Favre.

Le rôle du préfet

Le district de Martigny a passé de 40 000 habitants en 2009 à plus de 46 000 à ce jour. Le préfet Bernard Monnet a expliqué cette progression de la population de l'ordre d'environ 15%. Une manière comme une autre de démontrer le dynamisme de son district. Il a ensuite rappelé que le Conseil d'Etat allait redéfinir plus précisément le rôle du préfet, ses devoirs mais aussi ses prérogatives: «Nous espérons obtenir un cahier des charges pour la fin de l'année. Loin de nous l'idée d'avoir les mains liées mais il était nécessaire de préciser quelques points concernant notre rôle.» Un rôle qui, selon les districts, prend une forme différente. Du côté de Martigny par exemple, de l'Entremont également, le préfet tient une place de choix car il n'est pas uniquement le représentant de l'exécutif cantonal mais aussi et surtout le coordinateur voire le moteur de nombreux projets.

Un tour d'horizon

«Les décisions appartiennent

aux autorités communales, moi je me contente de faire des propositions.» Bernard Monnet rappelle régulièrement sa vision du rôle du préfet tel qu'il le conçoit: «Si je peux, avec l'aide du secrétariat, faire avancer des dossiers qui servent l'intérêt de toutes les communes, c'est tant mieux. Mais je ne veux en aucun cas toucher aux prérogatives réservées aux élus.»

Au moment de faire un tour d'horizon des activités du district, on va très vite comprendre l'importance de son engagement. Citons dans le désordre des dossiers qu'il a dû piloter ou accompagner: la construction du nouveau cycle d'Octodure et la vente de Sainte Jeanne-Antide et de celui de Leytron en tant que président du Cycle d'orientation régional de Martigny; l'association Région Bas-Valais comme vice-président; l'Hôpital du Valais comme membre du conseil d'administration; Martigny et son autonomie énergétique en relation avec les mandats attribués au Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM)... Cette liste non exhaustive résume l'engagement important du préfet Monnet qui précise que «la confiance des présidents de commune

du district et leur collaboration sont indispensables pour un développement et un rayonnement efficaces de notre région. Je les en remercie.

Et je rappelle qu'un seul homme ne fait rien!»

Le tour des questions

Dans son rapport annuel, Bernard Monnet a rappelé les différentes questions abordées lors des états généraux. Il a cité la prise en charge des personnes âgées avec la participation de Bernard Russi du groupe BOAS; la présentation du plan directeur cantonal concernant la gestion de notre territoire par Nicolas Mettan; le rythme du versement des subventions cantonales par Pierre-André Charbonnet; le concept de protection de la population par Stéphane Pillet; la gestion des déchets; le processus d'aide au dézonage présenté par deux professeurs de la HES-SO Valais-Wallis ou encore une intervention auprès du canton concernant l'entretien du réseau cantonal. Bref, le préfet n'a pas chômé depuis son entrée en fonction et c'est tant mieux pour le district. Le bilan d'ailleurs parle de lui-même.

MARCEL GAY